



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Vingt-quatrième session ordinaire

Genève, 18 et 19 octobre 1990

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL

adopté par le ConseilOuverture de la session

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa vingt-quatrième session ordinaire à Genève les 18 et 19 octobre 1990.
2. La session a été présidée par M. W.F.S. Duffhues (Pays-Bas), Président du Conseil.
3. La liste des participants figure à l'annexe I du présent compte rendu.
4. Un compte rendu plus détaillé sera établi peu après la session et adopté par correspondance.

Adoption de l'ordre du jour

5. Le Conseil adopte l'ordre du jour qui figure dans le document C/24/1.

Situation dans les domaines législatif, administratif et technique

6. Le Conseil prend note des déclarations faites sous ce point de l'ordre du jour.
7. Une observation sur les taxes et la couverture des dépenses donne lieu à un débat général sur cette question. Le Conseil décide que ce point sera ajouté à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité consultatif.

8. Le Conseil prend aussi note, avec satisfaction, du contenu des documents C/24/5, C/24/6 et C/24/7.

Compte rendu du Président sur les travaux des quarante et unième et quarante-deuxième sessions du Comité consultatif

9. Le Conseil prend note du rapport sur les travaux de la quarante et unième session du Comité consultatif figurant au paragraphe 14 du document C/24/3, ainsi que du rapport oral du Président sur les travaux de la quarante-deuxième session. Cette session a eu lieu le 17 octobre et a été principalement consacrée à la préparation de la présente session du Conseil, aux relations de l'UPOV avec les pays en développement et à la tenue d'un symposium en 1991.

10. Sur la base d'une recommandation du Comité consultatif, le Conseil décide qu'il ne sera pas tenu de symposium en 1991.

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1989 et durant les neuf premiers mois de 1990

11. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1989 et durant les neuf premiers mois de 1990, qui figure dans le document C/24/2 et le document C/24/3.

Rapport du Secrétaire général sur sa gestion durant l'exercice biennal 1988-1989 et sur la situation financière de l'Union au 31 décembre 1989

12. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport du Secrétaire général sur sa gestion durant l'exercice biennal 1988-1989 et sur la situation financière de l'Union au 31 décembre 1989 qui figure dans le document C/24/4, et il remercie le Secrétaire général de sa gestion réussie du Bureau de l'Union.

13. Au sujet des arriérés de contributions, il est noté que pour 1989 tous les Etats membres ont réglé la totalité de leur contribution, excepté les Etats-Unis d'Amérique qui, sur le montant de 217.560 francs suisses mis en recouvrement, doivent encore 152.462 francs suisses. Pour l'année en cours (1990), tous les pays ont réglé la totalité de leur contribution, sauf les Etats-Unis d'Amérique - qui doivent encore la totalité de leur contribution (217.560 francs suisses) - et l'Italie - qui doit encore 3.014 francs suisses sur une contribution de 87.024 francs suisses. Lors d'un débat auquel prennent part plusieurs délégations, la délégation des Etats-Unis d'Amérique indique que son Gouvernement s'emploie activement à obtenir l'autorisation du Congrès pour régler rapidement les contributions du pays; pour l'heure, toutefois, cette autorisation n'a pas été donnée. Le Conseil, en conclusion, donne pour instruction au Secrétaire général d'indiquer, dans sa prochaine lettre de rappel au Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique concernant ses arriérés de contributions, que le Conseil a pris note avec préoccupation des faits susmentionnés et exprimé l'espoir que les Etats-Unis d'Amérique remédieront à la situation.

Rapport concernant la vérification des comptes de l'exercice biennal 1988-1989

14. Le Conseil accepte à l'unanimité le rapport des vérificateurs des comptes de l'UPOV pour l'exercice biennal 1988-1989 qui figure à l'annexe B du document C/24/4, et il remercie le Gouvernement suisse de cette vérification des comptes.

Etat d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique

15. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité administratif et juridique figurant dans le document C/24/9. Il prend note, en outre, du rapport verbal présenté par M. J.-F. Prevel (France) sur la vingt-huitième session du Comité administratif et juridique, dont il est le président.

Préparatifs de la Conférence diplomatique de 1991 de révision de la Convention UPOV

16. Sur la base d'une recommandation du Comité consultatif, le Conseil décide à l'unanimité de tenir à Genève, du 4 au 19 mars 1991, une conférence diplomatique de révision de la Convention UPOV.

17. Le Conseil approuve, sous réserve des modifications ci-après, le projet de nouvel Acte de la Convention à soumettre à la Conférence diplomatique de 1991 en tant que "proposition de base", qui figure dans le document C/24/11 :

i) dans le titre et le paragraphe 2) de l'article 6 de la version anglaise, le mot "newness" doit être remplacé par "novelty";

ii) à l'article 11.4), le mot "événements" doit être remplacé par le mot "faits";

iii) à l'article 12, le renvoi à l'article 5 doit être remplacé par un renvoi aux articles 5 à 9;

iv) dans la variante A de l'article 14.c), les mots "directement obtenus" doivent être remplacés par les mots "fabriqués directement";

v) à l'article 16.2), les mots "directement obtenu" doivent être remplacés par les mots "fabriqué directement";

vi) le titre "recettes et dépenses" de l'article 29 doit être remplacé par le titre "finances", l'article 30 doit devenir le paragraphe 6) de l'article 29 et les articles et renvois suivants doivent être renumérotés en conséquence;

vii) dans l'article 36.2), le renvoi à l'article 2 doit être remplacé par un renvoi à l'article 3.1).

18. Le Conseil approuve à l'unanimité l'ordre du jour provisoire de la Conférence diplomatique de 1991, tel qu'il est décrit dans le document C/24/12.

19. Le Conseil approuve à l'unanimité le Règlement intérieur provisoire de la Conférence diplomatique de 1991 tel qu'il est décrit dans le document C/24/13, sous réserve des modifications indiquées dans ledit document. En outre, un alinéa 4) libellé comme suit est ajouté à l'article 2 : "Les représentants des Communautés européennes ont le même statut que les délégations observatrices." L'une des conséquences de cette adjonction sera que les représentants des Communautés européennes auront le droit de signer l'acte final de la Conférence diplomatique. La délégation des Etats-Unis d'Amérique réserve sa position sur cette adjonction.

20. Le Conseil approuve à l'unanimité les Notes et lettres d'invitation à la Conférence diplomatique de 1991 telles qu'elles sont décrites dans le document C/24/14 et il prend acte du fait que les pays souhaitant que la Note contenue

dans l'annexe II du document CAJ/28/5 soit adressée à leur ministre de l'agriculture ainsi qu'à d'autres ministres, ou à d'autres ministres que celui de l'agriculture, doivent communiquer les renseignements nécessaires par écrit au Bureau de l'Union.

21. Le Conseil approuve à l'unanimité la liste des Etats et organisations à inviter à la Conférence diplomatique de 1991 qui est proposée dans le document C/24/15.

Etat d'avancement des travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques

22. Le Conseil approuve à l'unanimité le rapport sur l'état d'avancement des travaux du Comité technique et des groupes de travail techniques figurant dans le document C/24/10 et ses deux additifs (document C/24/10 Add. 1 et document C/24/10 Add. 2).

23. Le Conseil note que la question de l'établissement d'une base de données internationale sur les dénominations variétales sera abordée par le Comité administratif et juridique lors d'une session future, dans le cadre de la question de l'accès interactif aux données internationales.

24. Le Conseil prend note, en l'approuvant, du programme des travaux futurs du Comité technique et des groupes de travail techniques.

Calendrier des réunions pour 1991

25. Le débat se déroule sur la base du document C/24/8.

26. Le Conseil adopte à l'unanimité le calendrier des réunions figurant dans l'annexe II du présent document.

Reconnaissance de la compétence du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail (OIT)

27. Le Conseil adopte à l'unanimité la déclaration ci-après et demande au Secrétaire général d'en transmettre une copie certifiée conforme au Directeur général de l'OIT :

"Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) reconnaît par la présente la compétence du Tribunal administratif de l'Organisation internationale du Travail, ainsi que ses règles de procédure, afin qu'il connaisse des requêtes des fonctionnaires de l'UPOV invoquant l'inobservation par cette dernière, soit quant au fond, soit quant à la forme, des stipulations du contrat d'engagement des fonctionnaires de l'UPOV ou des dispositions du Statut et règlement du personnel du Bureau international de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle qui leur sont applicables."

Election de nouveaux présidents

28. Le Conseil élit à l'unanimité les personnes ci-après à la présidence des groupes de travail techniques suivants pour un mandat de trois ans, qui expirera à la fin de sa session ordinaire de 1993 :

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur : M. K. Kristensen (Danemark);

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières : M. B. Spellerberg (Allemagne);

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers : Mme E. Buitendag (Afrique du Sud);

Groupe de travail technique sur les plantes potagères : M. N.P.A. van Marrewijk (Pays-Bas).

29. Le Conseil décide de prolonger d'un an le mandat de M. M.S. Camlin (Royaume-Uni) à la présidence du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles, afin que ce mandat expire après la session ordinaire de 1993 du Conseil.

30. Le Conseil a adopté le présent compte rendu à l'unanimité à sa séance du 19 octobre 1990.

[Les annexes suivent]

ANNEX I/ANNEXE I/ANLAGE I

LIST OF PARTICIPANTS*/LISTE DES PARTICIPANTS*/TEILNEHMERLISTE*

I. ETATS MEMBRES/MEMBER STATES/VERBANDSSTAATEN

AFRIQUE DU SUD/SOUTH AFRICA/SUEDAFRIKA

- Mr. D.C. LOURENS, Chief Director, Department of Agriculture, Private Bag X250, Pretoria
- Dr. S. VISSER, Agricultural Attaché, South African Embassy, 59, quai d'Orsay, 75007 Paris, France

ALLEMAGNE/GERMANY/DEUTSCHLAND

- Dr. D. BÖRINGER, Präsident, Bundessortenamt, Osterfelddamm 80, Postfach 61 04 40, 3000 Hannover 61
- Herr W. BURR, Ministerialrat, Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, Rochusstrasse 1, 5300 Bonn 1

AUSTRALIE/AUSTRALIA/AUSTRALIEN

- Mr. B.J. LOUDON, Acting Registrar, Plant Variety Rights, Plant Variety Rights Office, P.O. Box 858, Canberra A.C.T. 2601

BELGIQUE/BELGIUM/BELGIEN

- M. W.J.G. VAN ORMELINGEN, Ingénieur agronome, Ministère de l'agriculture, Manhattan Center, 21, avenue du Boulevard, 1210 Bruxelles

DANEMARK/DENMARK/DAENEMARK

- Mr. F. ESPENHAIN, Chairman, Plant Novelty Board, Plant Directorate, Skovbrynet 20, 2800 Lyngby

ESPAGNE/SPAIN/SPANIEN

- Mr. R. LÓPEZ DE HARO, Director Técnico de Certificación y Registro de Variedades, Instituto Nacional de Semillas y Plantas de Vivero, José Abascal, 56, 28003 Madrid

* In French alphabetical order of the names of the States and the acronyms of the organizations/
Dans l'ordre alphabétique français des noms des Etats et des sigles des organisations/
In französischer alphabetischer Reihenfolge der Namen der Staaten und der Akronyme der Organisationen

ETATS-UNIS D'AMERIQUE/UNITED STATES OF AMERICA/VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA

Mr. H.D. HOINKES, Senior Counsel, Office of Legislation and International Affairs, Patent and Trademark Office, U.S. Department of Commerce, Box 4, Washington, D.C. 20231

FRANCE/FRANKREICH

M. J.-F. PREVEL, Directeur du Bureau de la sélection végétale et des semences, Ministère de l'agriculture et de la forêt, 78, rue de Varenne, 75700 Paris

Mlle N. BUSTIN, Secrétaire général, Comité de la protection des obtentions végétales, Ministère de l'agriculture, 11, rue Jean Nicot, 75007 Paris

HONGRIE/HUNGARY/UNGARN

Dr. B. SZALÓCZY, Deputy Director-General, Institute for Agricultural Qualification, Ministry of Agriculture and Food, P.O. Box 30,93, 1525 Budapest 114

Dr. J. BOBROVSZKY, Head of Legal and International Department, National Office of Inventions, Garibaldi u. 2, 1370 Budapest 5

IRLANDE/IRELAND/IRLAND

Mr. J.K. O DONOHOE, Controller of Plant Breeders' Rights, Department of Agriculture and Food, Agriculture House, Kildare Street, Dublin 2

ISRAEL

Mr. M. ZUR, Chairman, Plant Breeders' Rights Council, Agricultural Research Organization, Volcani Centre, P.O. Box 6, Bet Dagan 50250

ITALIE/ITALY/ITALIEN

Dr. B. PALESTINI, Primo Dirigente, Ministry of Agriculture and Forestry, D.G. Produzione Agricola, 20, Via XX Settembre, 00187 Rome

JAPON/JAPAN/JAPAN

Mr. Y. KOBAYASHI, Director, Seeds and Seedlings Division, Agricultural Production Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries, 1-2-1, Kasumigaseki, Chiyoda-ku, Tokyo

Mr. K. NAITO, First Secretary, Permanent Mission of Japan, 10, avenue de Budé, 1211 Geneva 19, Switzerland

Mr. S. TAKAKURA, First Secretary, Permanent Mission of Japan, 10, avenue de Budé, 1211 Geneva 19, Switzerland

NOUVELLE-ZELANDE/NEW ZEALAND/NEUSEELAND

Mr. F.W. WHITMORE, Commissioner, Plant Variety Rights, Plant Variety Rights Office, P.O. Box 24, Lincoln, N.2

PAYS-BAS/NETHERLANDS/NIEDERLANDE

Mr. W.F.S. DUFFHUES, Director, Forestry and Landscaping, Ministry of Agriculture and Fisheries, Griffioenlaan 2, P.O. Box 20023, 3502 LA Utrecht

Mr. B.P. KIEWIET, Chairman, Board for Plant Breeders' Rights, P.O. Box 104, 6700 AC Wageningen

Mr. H. HIJMANS, Legal Adviser, Ministry of Agriculture and Fisheries, Bezuidenhoutseweg 73, The Hague

POLOGNE/POLAND/POLEN

M. J. VIRION, Chef-expert, Ministère de l'agriculture et de l'économie alimentaire, Ministerstwo Rolnictwa, 30, rue Wspolna, Warszawa

Dr. H. SZURPICKI, Head of Cultivars Registration Department, Research Center for Cultivars, 63-022 Slupia Wielka

ROYAUME-UNI/UNITED KINGDOM/VEREINIGTES KOENIGREICH

Mr. J. HARVEY, Controller, Plant Variety Rights Office, White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF

Mr. J. ARDLEY, Deputy Controller, Plant Variety Rights Office, White House Lane, Huntingdon Road, Cambridge CB3 0LF

SUEDE/SWEDEN/SCHWEDEN

Mr. K.O. ÖSTER, Permanent Under-Secretary, Ministry of Agriculture, and President, National Plant Variety Board, Drottninggatan 21, 103 33 Stockholm

SUISSE/SWITZERLAND/SCHWEIZ

Frau M. JENNI, Leiterin des Büros für Sortenschutz, Bundesamt für Landwirtschaft, Mattenhofstrasse 5, 3003 Bern

Dr. M. INGOLD, Adjoint de Direction, Station fédérale de recherche agronomique, Changins, 1260 Nyon

II. ETATS OBSERVATEURS/OBSERVER STATES/BEOBACHTERSTAATEN

ARGENTINE/ARGENTINA/ARGENTINIEN

Sr. H.A. ORDOÑEZ, Asesor de Gabinete, Ministerio de Economía, Secretaría de Agricultura, Ganadería y Pesca, Paseo Colón 982 - 1° P., Buenos Aires

BOLIVIE/BOLIVIA/BOLIVIEN

Mme V. BANZER, Premier secrétaire, Mission permanente de la République de Bolivie, 7, rue du Valais, 1202 Genève, Suisse

BULGARIE/BULGARIA/BULGARIEN

Mr. T. TOSHEV, Deputy Director General, Institute of Inventions and Rationalizations (INRA), 52 B, Blvd. G.A. Nasser, 1113 Sofia

EGYPTE/EGYPT/AEGYPTEN

Prof. Dr. Y.A. HAMDY, Agricultural Counsellor, Egyptian Embassy, 267, via Salaria, Roma, Italy

INDE/INDIA/INDIEN

Mrs. D.G. WADHWA, First Secretary, Permanent Mission of India, 9, rue du Valais, 1202 Geneva, Switzerland

MAROC/MOROCCO/MAROKKO

M. A. ARIFI, Directeur de la protection des végétaux, Avenue Victoire, B.P. 1308, Rabat

M. M. TOURKMANI, Ingénieur en chef, Chef du Service de contrôle des semences et des plants, DPVCTRF, B.P. 1308, Rabat

Dr G. PIETSCH, Ingénieur agronome, Expert de la GTZ (Coopération maroc-allemande), Service de contrôle et de certification des plantes, B.P. 6437, Rabat

PORTUGAL

M. C. PEREIRA GODINHO, C.E.N.A.R.V.E., Ministère de l'agriculture, Edifício II, Tapada da Ajuda, 1300 Lisboa

TSCHECHOSLOWAKEI/CZECHOSLOVAKIA/TSCHECHOSLOWAKEI

- Dr. J. ZÁKREJS, Director of Research Development, Ministry of Economy,
Tevnov 15, Praha 1
- Dr. M. VÁSA, Head of Department for Research Breeding and Multiplication of
Crops, Jankovicwa 18, Praha 7
- M. M. ZICH, Deuxième secrétaire, Mission permanente de la République
fédérative tchèque et slovaque, 9, chemin de l'Ancienne-Route,
1218 Grand Saconnex, Suisse

VENEZUELA

- Mme A.E. HERNÁNDEZ CORREA, Premier secrétaire, Mission permanente de la
République du Venezuela, 18a, chemin François-Lehmann, 1218 Grand
Saconnex, Suisse
- M. C.R. PESTANA MACEDO, Troisième secrétaire, Mission permanente de la
République du Venezuela, 18a, chemin François-Lehmann, 1218 Grand
Saconnex, Suisse

III. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES/
INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/
ZWISCHENSTAATLICHE ORGANISATIONEN

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)/
FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS (FAO)/
ERNAEHRUNGS- UND LANDWIRTSCHAFTSORGANISATION DER VEREINTEN NATIONEN (FAO)

- Dr. L.M. BOMBIN, Legal Officer, FAO, Via delle Terme di Caracalla,
00100 Rome, Italy

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES (CCE)/
COMMISSION OF THE EUROPEAN COMMUNITIES (CEC)/
KOMMISSION DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN (KEG)

- Dr. G. HUDSON, Head of Division, Legislation on plant products and animal
nutrition, Directorate General for Agriculture, Commission of the
European Communities, 120, rue de la Loi, 1049 Bruxelles, Belgique

ORGANISATION EUROPEENNE DES BREVETS (OEB)/
EUROPEAN PATENT ORGANISATION (EPO)/
EUROPÄISCHES PATENTAMT (EPA)

- Mrs. F. GAUZE WOLHÄNDLER, Administrator, International Legal Affairs,
Erhardtstrasse 27, 8000 Munich 2, Germany

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)/
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT (OECD)/
ORGANISATION FUER EUROPAEISCHE WIRTSCHAFTLICHE ZUSAMMENARBEIT UND ENTWICKLUNG
(OECD)

Dr. J.-M. DEBOIS, Head of Section, Directorate for Food, Agriculture and Fisheries, Organisation for Economic Co-operation and Development, 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France

IV. ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES/
INTERNATIONAL NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS/
INTERNATIONALE NICHTSTAATLICHE ORGANISATIONEN

ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE
(AIPPI)/
INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR THE PROTECTION OF INDUSTRIAL PROPERTY (AIPPI)/
INTERNATIONALE VEREINIGUNG FUER GEWERBLICHEN RECHTSSCHUTZ (AIPPI)

M. G.E. KIRKER, Vice-président du groupe suisse de l'AIPPI, Kirker & Cie. SA, Case postale 1736, 14, rue du Mont Blanc, 1211 Genève 1, Suisse

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SELECTIONNEURS POUR LA PROTECTION DES
OBTENTIONS VEGETALES (ASSINSEL)/
INTERNATIONAL ASSOCIATION OF PLANT BREEDERS FOR THE PROTECTION OF PLANT
VARIETIES (ASSINSEL)/
INTERNATIONALER VERBAND DER PFLANZENZUECHTER FUER DEN SCHUTZ VON
PFLANZENZUECHTUNGEN (ASSINSEL)

Mr. M. BESSON, Secretary General, ASSINSEL, Chemin du Reposoir 5-7, 1260 Nyon, Switzerland

Dr. A. MENAMKAT, Assistant Secretary General, ASSINSEL, Chemin du Reposoir 5-7, 1260 Nyon, Switzerland

ASSOCIATION DES OBTENTEURS DE VARIETES VEGETALES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE (COMASSO)/
ASSOCIATION OF PLANT BREEDERS OF THE EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY (COMASSO)/
VEREINIGUNG DER PFLANZENZUECHTER DER EUROPAEISCHEN WIRTSCHAFTSGEMEINSCHAFT
(COMASSO)

Herr J. WINTER, Generalsekretär, Kaufmannstrasse 71, 5300 Bonn 1, Deutschland

Mr. G.J. URSELMANN, Member of the Committee on Intellectual Property, Zaadunie B.V., Box 26, 1600 AA Enkhuizen, Netherlands

SEED COMMITTEE OF THE COMMON MARKET (COSEMCO)/
COMITE DES SEMENCES DU MARCHE COMMUN (COSEMCO)/
SAATGUTKOMITEE DES GEMEINSAMEN MARKTES (COSEMCO)

Dr. P. EHKIRCH, Secrétaire général, 15, rue du Louvre, 75001 Paris, France

FEDERATION INTERNATIONALE DU COMMERCE DES SEMENCES (FIS)/
INTERNATIONAL FEDERATION OF THE SEED TRADE (FIS)/
INTERNATIONALE VEREINIGUNG DES SAATENHANDELS (FIS)

- Mr. M. BESSON, Secretary General, FIS, Chemin du Reposoir 5-7, 1260 Nyon, Switzerland
- Dr. A. MENAMKAT, Assistant Secretary General, FIS, Chemin du Reposoir 5-7, 1260 Nyon, Switzerland

UNION DES PRATICIENS EUROPEENS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE (UPEPI)/
UNION OF EUROPEAN PRACTITIONERS IN INDUSTRIAL PROPERTY (UPEPI)/
UNION EUROPÄISCHER BERATER FÜR DEN GEWERBLICHEN RECHTSSCHUTZ (UPEPI)

- Mr. R.K. PERCY, President of the Biotechnology Commission, Patent Department, British Technology Group, 101, Newington Causeway, London SE1 6BU, United Kingdom

V. BUREAU/OFFICERS/VORSITZ

- Mr. W.F.S. DUFFHUES, Chairman
- Mr. R. LÓPEZ DE HARO Y WOOD, Vice-Chairman

VI. BUREAU DE L'UPOV/OFFICE OF UPOV/BUERO DER UPOV

- Dr. A. BOGSCH, Secretary-General
- Mr. B. GREENGRASS, Vice Secretary-General
- Mr. A. HEITZ, Senior Counsellor
- Dr. M.-H. THIELE-WITTIG, Senior Counsellor
- Mr. M. TABATA, Senior Program Officer

VII. BUREAU INTERNATIONAL DE L'OMPI/
INTERNATIONAL BUREAU OF WIPO/
INTERNATIONALES BUERO DER WIPO

- Dr. T.A.J. KEEFER, Director and Controller, Budget and Finance Division

[Annex II follows/
L'annexe II suit/
Anlage II folgt]

C/24/17

ANNEXE II

DATES DES REUNIONS EN 1991

présentées dans l'ordre des organesConseil

24 et 25 octobre

Conférence diplomatique

4 au 19 mars, Genève

Comité consultatif

18 mars

23 octobre

Comité administratif et juridique

21 et 22 octobre

Comité technique

16 au 18 octobre

Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

13 au 17 mai, Beltsville, Etats-Unis d'Amérique

Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur

29 au 31 mai, La Minière, France

Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

11 au 14 juin, Bordeaux, France

Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

24 au 28 juin, Cambridge, Royaume-Uni

Groupe de travail sur les plantes potagères

4 au 7 juin, Hongrie

Séminaire de l'UPOV

12 au 15 novembre, Tokyo, Japon

[Fin du document]